



décembre 2023

Bulletin d'information de la commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

»»» HORS-SÉRIE «««

PERSPECTIVES & RÉALITÉS

Projets & vous

NOTRE COMMUNE SE PROJETTE

ADMINISTRATION



Comment fonctionne-t-elle ?
Qui décide ? Où va l'argent ?

Comment se développe un projet ?
Pourquoi ça prend autant de temps ?



PROJETS

PARTICIPATION CITOYENNE



Et moi dans tout ça...
je suis où ?

Quincaillerie MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20



depuis
40
ans

Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...



Devis gratuit !

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel
Gsm : **0476/24 54 66**
debel1970@gmail.com



Matériaux de construction
Isolation
Pavé extérieur
Stabilisé
Pellets
Plâtre
...

**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**
Tél. 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04 • www.toutfaire.be/lizin
e-mail : lizin@toutfaire.com

DELFOSSÉ et fils



Entreprise générale de Rénovations



Transformations de A à Z,
toiture, garde-corps, terrasse,
parquet, carrelage, électricité,
carport, salle de bain,...

083/65.60.60
0479/38.93.66
info@delfosse-fils.be
2A, rue de Crupet 5330 Maillen

www.delfosse-et-fils.be

Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE
T. 083/65 62 02
info@polet-detal.be
FSMA 063133
N° entreprise BE 867.766.354
www.polet-detal.be

polet & detal
ASSURANCES



Échevinat de la communication :
communication@assesse.be

Équipe de rédaction et de relecture
exceptionnelle :

Mmes D. BOUCHER, A. BURLET, C. ETIENNE,
H. FAKHOURI, L. LEFEBVRE, C. PIERRET, M.
SAC, V. WYNS et MM. M. DAUWEN, J.
DECLERCQ, M. JACQUES, K. PETIT, V. ROSSI

Sous la supervision du Comité de rédaction et du
Comité de relecture :

Mmes M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS,
C. VAUSE et MM. R. BURLET, J. DELFOSSE, F.
LANDRAIN

Remerciement à toutes les personnes qui ont
contribué à la rédaction de ce hors-série.

>>> SOMMAIRE

Fonctionnement de la commune	4
Citoyens & participations	5,6
Finances	7,8
Processus d'un projet	9
Risques & contraintes	10
Programmes communaux & subsides	11,12
<i>Focus sur quelques projets:</i>	
Patrimoine, tourisme & culture	13,14
Enseignement	15
Budget participatif	16,17
Aménagement du territoire	18,19
Énergie	20,21
Mobilité	22
Solidarité & PCS	23
Nature & environnement	24,25
Acteurs	26

Direction générale : direction.générale@assesse.be
Communication : communication@assesse.be
Comptabilité : comptabilite@assesse.be
Population : population@assesse.be
Enseignement : enseignement@assesse.be
Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be
Urbanisme : cadredevie@assesse.be
Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be
Personnel : personnel@assesse.be
Taxation : taxes@assesse.be
Travaux : travaux@assesse.be
Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be
Bibliothèque communale : direction@biblio-assesse.be
Marchés publics : marches.publics@assesse.be
Informatique : informatique@assesse.be
PCDR : odr.pcdr@assesse.be
Conseiller en environnement : environnement@assesse.be
Conseiller en mobilité : mobilite@assesse.be
POLLEC : pollec@assesse.be

Alors que la fin de l'année se profile, ce numéro hors-série de notre bulletin communal vous permet d'en découvrir plus sur notre belle commune d'Assesse.

C'est l'occasion de vous présenter une partie du fonctionnement de notre institution. Qui décide quoi, quel est le cheminement et le processus d'un projet, comment est-il financé, ai-je quelque chose à dire en tant que citoyen? Nous essayons de vous expliquer tout cela de manière pédagogique et concise.

Des projets sur Assesse, il y en a beaucoup et une bonne partie a déjà été réalisée ou est en cours. Nous faisons le point sur ce qui a été mis en œuvre et sur ce qui vous attend dans les mois à venir. Il y a du beau, de l'utile, de la nature, de la culture, et plein de choses intéressantes.

Tous ces projets ne seraient pas possibles sans l'engagement et la collaboration de nos services communaux, des citoyens, des élus locaux, des bénévoles et de nos partenaires. Ensemble, nous avons comme objectif de construire une commune où il fait bon vivre, éduquer nos enfants et travailler.

Nous n'avons cependant pas terminé. Les défis auxquels nous sommes confrontés évoluent constamment, et nous continuerons à travailler ensemble pour les relever.

En tant que citoyen(ne)s, vos idées, vos commentaires et votre participation sont essentiels pour façonner l'avenir de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué aux projets que nous avons réalisés jusqu'à présent. Votre dévouement est la force majeure derrière notre succès commun.

Ensemble, nous pouvons poursuivre notre travail pour une commune meilleure, dynamique et plus prospère pour tous.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2024.

Santé, joie et bonheur.

Votre Bourgmestre, Jean-Luc Mosseray.

>>> ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens 4 - 5330 ASSESSE
Accueil : 083/ 63 68 99 - Fax 083 65 54 70

Lun. : 14h à 19h30

Mar., Jeu., Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30 le 1er samedi du mois uniquement

Du sam. 12h au lun. 8h :
083/ 65 50 55 (appels déviés)

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

En tant que citoyens engagés d'une commune, il est essentiel de comprendre le fonctionnement des organes locaux qui jouent un rôle dans la gestion de votre communauté. Deux de ces organes essentiels sont le collège communal et le conseil communal.

»»» LE COLLÈGE COMMUNAL

Le collège communal est composé du bourgmestre et des échevins et du président du Centre Public d'Action Sociale (CPAS). Il représente le pouvoir exécutif de la commune essentiellement chargé de la gestion quotidienne de ses services, de l'exécution des lois, décrets, règlements généraux et locaux.

Le bourgmestre est, notamment, le chef de l'administration communale et de la sécurité du territoire.

Les échevins sont responsables de domaines spécifiques tels que l'urbanisme, les finances, l'éducation, etc.

Le collège prend des décisions administratives, prépare le budget communal, supervise les services et veille à la gestion quotidienne de la commune.

Le collège est responsable de la mise en œuvre des politiques et des décisions prises par le conseil communal. Il doit rendre des comptes au conseil et informer régulièrement les conseillers communaux de ses actions.

A Assesse, le conseil est composé de 17 membres. Après les élections d'octobre 2024, étant donné que nous avons dépassé le seuil des 7.000 habitants, les conseillers seront 19.

Le collège est, quant à lui, composé du bourgmestre, de 4 échevins et du président du CPAS.

»»» LE CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal est composé de conseillers communaux élus par les citoyens lors des élections communales. Le conseil joue un rôle crucial dans la prise de décisions importantes pour la commune.

Le nombre de conseillers communaux dépend de la taille de la commune. Parmi ceux-ci sont élus les membres du collège. Ils sont élus pour un mandat de six ans.

Le conseil est responsable de l'adoption de règlements, du vote du budget communal, de l'approbation de projets importants et de la surveillance des activités du collège.

Il se doit d'être le reflet de la volonté des citoyens. Les conseillers représentent la diversité de la population locale et sont élus pour servir les intérêts de la communauté.

Le conseil évalue les politiques et les actions du collège. Les débats et les discussions au sein du conseil permettent de garantir une gouvernance transparente et responsable.

DIRECTION FINANCIÈRE

Gère la trésorerie et le budget, tient la comptabilité et dresse les comptes annuels

CONSEIL COMMUNAL

Législatif

COLLEGE COMMUNAL

Exécutif

DIRECTION GENERALE

Chef de l'administration - Dirige & coordonne les services

ADMINISTRATION

Assure l'exécution des décisions





VOTRE PARTICIPATION COMPTE AUSSI !

Il est important de noter que la participation citoyenne est encouragée à tous les niveaux du processus décisionnel communal. Les citoyens ont le droit de s'informer, de s'exprimer et de contribuer aux débats qui affectent leur communauté.

Que vous soyez un citoyen soucieux de l'avenir de votre commune ou simplement curieux du fonctionnement de ses organes gouvernementaux, il est crucial de connaître les rôles du collège communal et du conseil communal. Ensemble, ils travaillent à créer une communauté prospère, équitable et en constante évolution, en prenant en compte les besoins et les aspirations de chacun.

N'hésitez pas à exprimer vos opinions et à vous impliquer activement dans le processus démocratique de votre commune. Votre voix compte, et elle contribue à façonner l'avenir de notre belle communauté.

Restez informés, soyez engagés, et construisons un avenir meilleur ensemble !

Le saviez-vous ?

Les séances du conseil communal sont publiques (à l'exception des questions de personnes traitées à huis-clos). Il vous est donc possible d'y assister. Il n'y a pas de dates précises pour la tenue des séances, le collège communal étant en principe compétent pour convoquer le conseil lorsque l'exigent les affaires comprises dans ses attributions.

>>> ORDRE DU JOUR DU CONSEIL

La date, le lieu et l'ordre du jour de la séance accompagnés d'une note explicative sont disponibles sur notre site internet www.assesse.be et par voie d'affichage 7 jours francs avant le jour fixé pour la réunion. Cette information est également relayée sur notre page Facebook.

Il vous est possible d'être tenu informé des dates et ordre du jour du conseil sur simple demande à l'adresse suivante : communication@assesse.be.

>>> DELIBERATION.BE - KESAKO ?

De plus, depuis le 1er octobre 2023 pour les communes de moins de 12.000 habitants et donc Assesse, les projets de délibérations accompagnant les points de l'ordre du jour de la partie publique de la séance du conseil donnant lieu à décision doivent être publiés, ainsi que les notes explicatives s'il y en a, dans les 5 jours francs avant celui de la réunion.

Pour y avoir accès, rendez-vous sur www.deliberations.be/assesse

>>> INTERPELLATION CITOYENNE

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) du conseil communal, tout habitant de la commune dispose d'un droit d'interpeller le collège en séance publique du conseil.

Ce droit d'interpellation ne peut s'exercer que moyennant le respect de certaines conditions et procédures.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la commune sous l'onglet "conseil communal".



NOUVEAUTÉ : DIFFUSION EN DIRECT DES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Depuis 2023, il est également possible de suivre les débats du conseil depuis votre salon ou votre cuisine grâce au lien de diffusion mis à votre disposition le jour de la séance sur notre site internet www.assesse.be

ENCORE PLUS D'IMPLICATIONS !?

Sachez que la participation citoyenne peut prendre différentes formes :

- participation à enquêtes publiques, sondages, réunions de présentations, consultations, etc. ;
- vous pouvez également intégrer une ou plusieurs commissions consultatives, celles-ci peuvent remettre des avis, être à l'initiative ou encore porter des projets ;
- co-constructivité via des groupes de travail ou le budget participatif ;
- réponse à des appels à projets extérieurs (comme par exemple avec la Fondation Roi Baudouin) ;
- les associations reconnues juridiquement peuvent également solliciter un subside extraordinaire au sein de la commune.

➤➤➤ SI VOUS DÉSIREZ REJOINDRE UN GROUPEMENT OU EN SAVOIR PLUS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT :

CCATM - COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Elle est habilitée à remettre des avis sur des projets d'urbanisme.

Contact : J-F. JANDRAIN - 083/ 63 68 48 - ccatm@assesse.be

CLDR - COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Elle est composée de représentants de chaque village d'Assesse. Elle remet des avis. Elle est à l'initiative et elle porte les projets du PCDR - Programme communal de développement rural.

Pour plus d'info : www.pcdr-assesse.info

Contact : A. BURLET - 083/ 63 68 26 - odr.pcdr@assesse.be

GROUPE DE TRAVAIL NATURE

Ce groupe de travail est une initiative de la CLDR. De nombreuses personnes étant intéressées par cette thématique sur Assesse, ce groupe de travail coulait de source... rendez-vous en page 26 pour un aperçu de leur implication.

Contact : K. PETIT - 083/ 63 682 - environnement@assesse.be

CCCSR - COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE & CCV - COMMISSION COMMUNALE VÉLO

Commission consultative qui examine les projets d'aménagements routiers relatifs à la sécurité routière. Elle peut également être à l'initiative d'aménagements. Quant à la CCV, elle traite des aménagements cyclistes.

Contact : C. PIERRET - 083/ 63 68 96 - mobilite@assesse.be

CCCA - CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS

Cette commission a pour but d'examiner la situation des aînés du point de vue moral, matériel et culturel. Elle peut également faire connaître les droits et aspirations des aînés.

Contact : aines@assesse.be

CCA - COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

Cette commission est un lieu de rencontre et d'échanges des acteurs impliqués dans la vie des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre.

Contact : L. CHAMBERLAND - 083/ 63 68 22 - lidwin.chamberland@assesse.be

CCE - CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

A l'instar du conseil des aînés, le conseil des enfants permet aux enfants des écoles assessoises de défendre leur point de vue et de les initier au fonctionnement d'une commune.

Contact : S. GILSON - 083/ 63 68 54 - enseignement@assesse.be

CHEMINS & SENTIERS

Groupe de travail créé par le conseil dont l'objectif est d'émettre des propositions et des avis constructifs et durables sur le devenir et la gestion des chemins et sentiers communaux.

Contact : D. STERPIN - danielsterpin@gmail.com

Certains de ces groupements sont plus cadrés et l'accès peut y être plus restreint. Sachez néanmoins que certains de ces groupes ont besoin d'être renforcés afin d'avoir une meilleure représentativité, surtout au niveau des tranches d'âges de 18 à 50 ans, des femmes et des ménages à revenus modestes ! N'hésitez donc pas à prendre contact, vous êtes les bienvenus !



LES FINANCES COMMUNALES, AU CŒUR DES PROJETS

L'argent est, ici comme ailleurs, le nerf, non pas de la guerre, mais des réalisations communales. Sa gestion constitue ce que l'on appelle « les finances ».

Quelles sont-elles ? De quoi se composent-elles ? Comment se distribuent-elles ? Voici les questions auxquelles nous tenterons de répondre, succinctement et, donc probablement, incomplètement dans ce court article.

Soyons, tout d'abord, de « bons comptes ».

➤➤➤ LE BUDGET*

Le budget est un acte politique par lequel le conseil communal établit des prévisions économiques (recettes et dépenses) pour l'année qui suit. Aussi précis et complet soit-il, le budget n'est jamais qu'une prévision. Chaque ligne budgétaire est une estimation chiffrée accolée à une action/un projet précis que la commune entend mener dans l'année ou les années qui suivent. Le budget est donc l'affectation de moyens financiers à des politiques déterminées. Lire un budget communal, c'est donc prendre connaissance des priorités d'une commune et d'une stratégie politique.

Le budget est préparé par le collège communal, avec l'aide de l'administration.



RÈGLES DU BUDGET

La confection du budget obéit à des règles très précises :

- annualité (il vaut pour un an) ;
- universalité (toutes les recettes et toutes les dépenses doivent y figurer) ;
- spécificité (les recettes et dépenses doivent être précisément listées) ;
- publicité (discussion et vote en séance publique du conseil, possibilité pour chaque citoyen de prendre connaissance du budget à la maison communale & obligation de diffusion sur le site internet). Le budget est en principe voté par le conseil communal au plus tard le 31 décembre de l'année (exercice en jargon comptable) précédente. Par le vote du budget, le conseil communal donne mandat au collège pour engager les dépenses et percevoir les recettes prévues. Il revient à la directrice financière d'encaisser toutes les sommes dues à la commune.

Le budget, pour être opérationnel, doit être approuvé par la tutelle (Région wallonne).

➤➤➤ ORDINAIRE/EXTRAORDINAIRE/EQUILIBRE

Le budget est dit "ordinaire" s'il concerne des dépenses et des recettes récurrentes et "extraordinaire" s'il s'agit de dépenses d'investissement qui impactent le patrimoine communal.

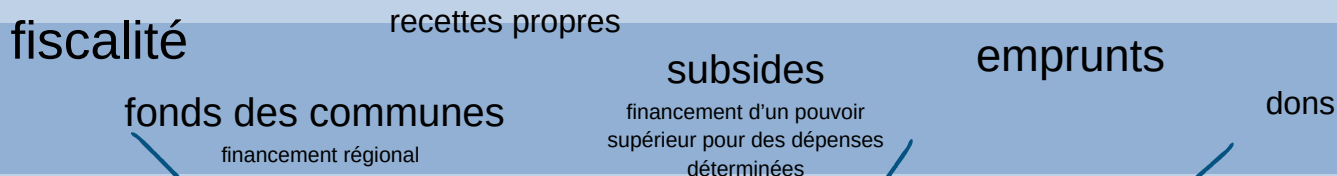
➤➤➤ LE COMPTE*

Le compte de l'année écoulée est réalisé chaque année au 1er trimestre.

Il consiste en la vérification du respect du budget, il prend la mesure de la réalisation des prévisions. C'est donc un instantané qui permet d'évaluer la situation financière réelle de la commune. La directrice financière établit les comptes communaux qui sont arrêtés par le collège communal. Le compte dresse le bilan des actions et des politiques menées sur l'année écoulée. Il est voté par le conseil communal, avant le 1er juin de chaque année.

RÉPARTITIONS FINANCIÈRES

RECETTES

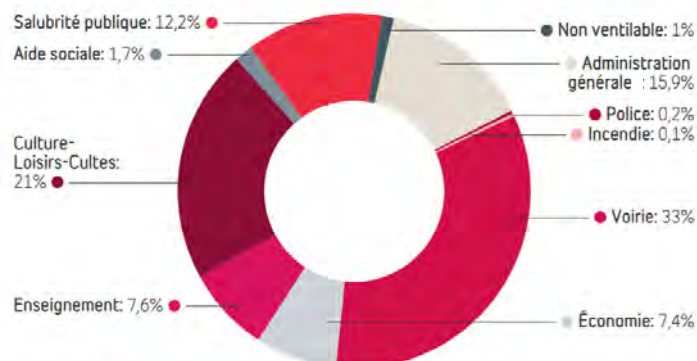


»» VENTILATION DES FINANCES

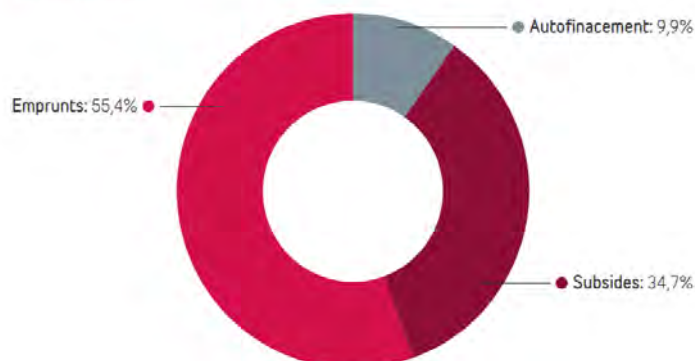
DÉPENSES



Ventilation fonctionnelle des dépenses extraordinaires des communes wallonnes



Structure de financement des investissements communaux



Belfius: <https://research.belfius.be/>

»» MARCHÉS PUBLICS

Que nous achetions des fournitures, des meubles de bureau, que nous organisions un événement ou souhaitions publier une brochure, que nous voulions faire appel à un bureau d'études ou à un entrepreneur : l'administration est obligée de lancer un marché public.

Un marché public est un contrat à titre onéreux passé entre un pouvoir adjudicateur et une entreprise en vue de l'exécution de travaux, de fournitures ou de services.

Le but est de faire la "meilleure affaire", c'est-à-dire l'acquisition du meilleur produit possible, au prix commercial le plus intéressant possible. Cela permet de justifier et d'utiliser au mieux les deniers publics et d'être le plus transparent possible.

Depuis peu, l'administration mue tout doucement afin de "dématérialiser" certains aspects, c'est-à-dire informatiser un maximum. Cela permet d'amener une transparence et une simplification administrative pour tous (un peu à l'instar du e-guichet ou tax-on-web). Depuis quelques mois, la réglementation en marché public oblige tout doucement les acteurs concernés à utiliser la plateforme e-procurement qui assure ainsi une accessibilité à tous. A l'heure actuelle, il est également question d'obligation d'envoi de factures par voie électronique pour les opérateurs économiques et ce via la plateforme fédérale Mercurius.



LES ÉTAPES D'UN PROJET...

A l'origine, il y a une demande citoyenne, un diagnostic du territoire démontrant une faiblesse ou encore un financement ciblé permettant de combler un besoin ou une opportunité.

PHASE 1 CADRER

Que va-t-on réaliser ?
Pourquoi ?
Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ?

PHASE 2 PRÉPARER

Comment va-t-on faire ?

PHASE 3 RÉALISER

GO GO GO !
Est-ce que tout se passe bien ?
Respect du cadre ?

PHASE 4 CLÔTURER

Les objectifs sont-ils atteints ? Leçons ?
Qu'est-ce qui fonctionne ? Et ce qui ne fonctionne pas ?

OBJECTIFS

FIXER LES ENJEUX & OBJECTIFS

ÉTUDES DE FAISABILITÉ & RÉALISATION

MISE EN OEUVRE

BILAN & RÉSULTAT

LIVRABLES

- consultation citoyenne
- fiche projet
- réunion de cadrage
- 1ers accords de subside

- avant-projet & dossier projet définitif
- réunions de coordination
- réunions de commissions et citoyennes
- plans
- métrés/estimatifs des postes
- plan de financement
- planning
- cahier des charges pour marché public
- avis et accords des acteurs impactés par les projets
- procédures administratives diverses opérationnelles

- phase "chantier"
- états d'avancement
- suivi financier recettes/dépenses
- réunions de suivi
- ajustements en fonction des aléas

- Indices de résultats
- fréquentation
 - satisfaction
 - utilisation
 - ... à déterminer en fonction du type de projet

CONTRAINTES & RISQUES

Le risque zéro n'existe pas. L'idée est donc d'anticiper un maximum les aléas afin de limiter la casse. Il est impossible de tout prévoir, surtout lorsque certaines étapes du projet ne sont pas du ressort de l'administration interne. Néanmoins, une analyse de risque permet d'envisager des solutions et ainsi se prémunir de ces risques.

>>> IDENTIFICATION

- **financiers** : coût supérieur à la réalité, budget mal provisionné, octroi du subside qui peut conditionner la concrétisation du projet,... ;
- **humains** : manque de ressource, de compétence en interne, absentéisme, ressource récalcitrante, a contrario ressource toujours trop optimiste qui de ce fait, a du mal à se poser les bonnes questions,... ;
- **temporels** : retard des sous-traitants, des fournisseurs, retard des retours contraignants (c'est à dire obligatoires pour l'administration) des instances supérieures,... ;
- **techniques** : logiciels ou accès à ceux-ci inadaptés, matériel obsolète, fracture numérique et administrative des petites entreprises, contraintes techniques physiques/réelles, incohérence au niveau des procédures ou du timing de celles-ci,... ;
- **juridiques** : réglementations et lois à respecter, respect des modalités du pouvoir subsidiant, procédures à respecter et mettre en place telles que les procédures patrimoniales et urbanistiques, missions de plus en plus nombreuses et pointues déchargées vers les communes,... ;
- **environnementaux** : impact négatif du projet sur l'environnement, ou environnement impactant la bonne mise en œuvre du projet (inondation, gel,...), zone protégée,... ;
- **organisationnels** : changements d'équipes, de directions et/ou de politique, stratégie politique opaque ou encore jeux politiques, beaucoup de services et d'instances à devoir solliciter, des oublis sont vite arrivés.

>>> ÉVALUER & HIÉRARCHISER

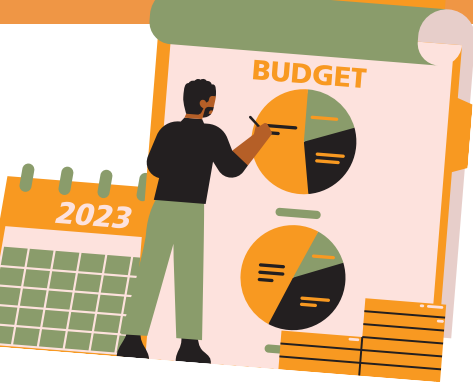
>>> TRAITER LES RISQUES

>>> SUIVRE & CONTRÔLER

>>> ARCHIVER LES RISQUES & LES SOLUTIONS AFIN DE LES RÉEXPLOITER

Dans la vie il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent.

A. de Saint-Exupéry



PETIT FOCUS SUR LES PROGRAMMES COMMUNAUX & LES SUBSIDES

Le but ici n'est pas de tout répertorier car il y en a à foison... L'objectif est d'essayer de vous expliquer comment tout s'imbrique et fonctionne. Les programmes sont élaborés généralement en fonction d'une thématique ou d'un objectif défini. Le but est de développer et mettre en œuvre une stratégie pour le territoire. Certains plans peuvent également impulser et cadrer un subside pour un projet dont la thématique est ciblée.

Notons que les financements peuvent venir de toutes parts : fonds privés (tel que celui de la Fondation Roi Baudouin), fonds communautaires issus de la Fédération Wallonie Bruxelles (projets liés aux compétences de cette institution - enseignement, culture, sport, aide à la jeunesse) ou encore de fonds régionaux en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la mobilité, l'environnement, le patrimoine et les infrastructures.

Notons que ces aides peuvent prendre différentes formes (financière ; accompagnement ; formation ; collaboration avec d'autres organismes ; prêts ; ...). Elles peuvent être ponctuelles et/ou plus régulières.

Ci-dessous, nous vous proposons un petit tour sur certains plans issus principalement de la Région wallonne.

➤➤➤ PCDR - PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Programme permettant la concrétisation de l'Opération de Développement Rural (ODR), étalé sur 10 ans. Processus participatif mené de front par l'administration, les mandataires et les citoyens via la CLDR.

Il reprend 54 projets, brassant toutes les thématiques qui touchent à la vie en milieu rural, élaborés par vous et pour vous. Ce programme donne la possibilité d'un subside en Développement Rural.

Pour plus d'info : www.pcdr-assesse.info



PST - PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL DE LA COMMUNE

Plan de coordination établi à partir de la Déclaration de Politique Communale et élaboré à la manière d'un tableau de bord. Celui-ci permet de donner une ligne de conduite concrète de la vision politique à l'administration & aux citoyens. Il permet également de prioriser les projets repris dans les différents programmes communaux. Consultable sur www.assesse.be

➤➤➤ PCM/PICM - PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ/ PLAN INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ

Le PCM est un outil pensé par la Région, il se veut stratégique et vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune. L'objectif est d'aider à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire.

Il est élaboré en 3 phases :

1. Établissement d'un diagnostic de la situation existante ;
2. Définition d'objectifs ;
3. Établissement de propositions concrètes pour l'amélioration de la mobilité.

Sur Assesse, un pré-diagnostic a été réalisé.

Depuis peu, la Région se questionne sur l'intérêt de réaliser des PICM, c'est-à-dire l'amélioration de la mobilité entre plusieurs communes voisines.

➤➤➤ PIWACY

Plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-21. La Région a aidé au financement en vue d'améliorer les infrastructures cyclables.

Projet : deux bandes cyclables suggérées. La première au niveau de la rue du Pourrain, celle-ci est d'ailleurs déjà mise en œuvre, l'autre reliera le terrain de foot à la zone d'activité économique de la Fagne en passant par la gare d'Assesse. Pour terminer, le placement d'abris vélos à des endroits stratégiques de la commune est également prévu.



rue du Pourrain : PIC 2019-2021 & PIWACY



PIC/PIMACI

Le PIC (Plan Investissement Communal) est un plan régional triennal qui permet de libérer un financement aux communes et villes afin qu'elles puissent améliorer leurs rues et leurs infrastructures publiques. Les aménagements à destination des usagers faibles et favorisant l'intermodalité à travers des mobipôles (endroits connectés aux transports en commun) sont, quant à eux, intégrés dans le PIMACI (Plan Investissement Mobilité Active et Intermodalité). Le PIMACI est une petite nouveauté de la Région, ce plan permet de réfléchir et d'intégrer l'accessibilité pour tous lors de la réalisation de travaux de plus grande envergure inscrits dans les PIC.

Exemple de projets PIC déjà réalisés : réfection de la rue du Pourrain et de la chaussée de Marche.



ENTRETIEN VOIRIE

Plan annuel permettant d'identifier et prioriser la réfection des voiries sur base d'une étude diagnostique réalisée par le Service Technique Provincial (STP). Il s'agit généralement d'une remise en état superficielle qui porte sur les couches supérieures. Il s'agit donc d'un entretien préventif (enduisage ou raclage/pose en une ou deux couches) qui prolonge la durée de vie des voiries en retardant la réhabilitation lourde et en empêchant les couches inférieures de se dégrader. Ces coûts sont 100% à charge de la commune.

Pour l'entretien 2023, nous sommes au stade de l'adjudication (c'est-à-dire que le collège communal va attribuer le marché public de travaux à une société ayant répondu à l'appel d'offre). La mise en exécution devrait être pour 2024 :

- une partie de la rue M. Jaumain ;
- une partie de la rue Saint-Roch ;
- la rue du Ruisseau au complet.
- une partie de la rue du Pourrain, côté centre à Assesse ;
- une partie des rues Basse & Haute à Crupet.

D'autres voiries nécessitant d'urgentes réparations sont déjà à l'étude pour les entretiens 2024.

COMPOSITION D'UNE ROUTE



PLANS QUINQUENNAL & ANNUEL - SYSTÈME DYNAMIQUE DE GESTION DES RISQUES

Le plan annuel découle du plan quinquennal du Service Interne de Prévention & Protection au travail (SIPP) de la commune. Ce plan détermine et priorise les actions à mettre en place afin de répondre aux risques observés.

Ces plans sont établis par l'employeur (collège communal et directrice générale) en collaboration avec le SIPP de la commune, et ils sont validés par les délégués et représentants syndicaux. Les actions concernent différentes thématiques telles que sécurité, santé, charge psychosociale au travail.

Les projets à venir sont, pour exemple :

- la mise en conformité incendie de certains bâtiments communaux ;
- l'élaboration des plans internes d'urgence pour certains bâtiments communaux.



»»» SENTIERS D'ART

Début juin, la famille des œuvres Sentiers d'art s'est agrandie ! Le collectif local "Les Veilleuses" a été sélectionné pour réaliser son œuvre "Transhumance" dans le bois de Sorinne-la-Longue.

Cette œuvre évoque ce mouvement créé par le besoin vital et rythmé par les saisons. Construite avec, entre autres, de la laine de mouton, cette structure interroge notre regard sur le "mouton noir" en tant que représentation d'affirmation individuelle et sur le "mouton blanc" en tant que symbole de désir de conformité. Un appel à notre responsabilité du devenir de la terre et de notre civilisation.

Une œuvre à découvrir sans plus attendre !

Plus d'infos sur www.sentiersdart.be.

Pour se poser durant votre balade, un nouveau banc artistique a été installé à proximité de Transhumance : Le banc « Rondin », réalisé par Xavier Vander Elst, lance un message sur la valorisation et l'intégration du bois dans son environnement. Joindre l'art à l'agréable, c'est tellement plus ludique !

»»» TABLE D'ORIENTATION

Depuis peu, une table d'orientation a été installée sur le parvis de l'église à l'abri du tilleul centenaire de Crupet. Celle-ci donne une vue d'ensemble du paysage de Crupet, de Jassogne à Ronchinne, et est un excellent point de rendez-vous et de départ pour une promenade guidée !

Avis à tous les guides qui nous lisent!

»»» LES CROPÈTES* EN VADROUILLE

Sous le soleil généreux de début juin, au milieu d'une jolie cour de ferme, Mathieu nous raconte une histoire de blé :

(...) l'évolution de l'agriculture de génération en génération (...) pendant ces deux dernières guerres, le travail des femmes pour pallier l'absence des hommes décédés (...) fouler la terre avec ses pieds, la toucher avec ses mains (...) produire de plus en plus avec des moyens barbares et toxiques.

Merci à Mathieu de nous avoir ouvert les yeux de façon explicite avec les poires et les patates représentatives de l'histoire générationnelle de sa famille et des maltraitements infligés à notre terre nourricière.

Quel beau moment !

Marie-Christine, à propos du spectacle *Une histoire de Blé*, à la journée Fermes ouvertes de la Ferme de Corioule, à Assesse, le dimanche 4 juin 2023.

Un atelier d'éducation permanente, organisé par la bibliothèque communale d'Assesse et animé par les Equipes populaires de Namur.

- un moment convivial autour d'une tasse de café ou thé et de douceurs ?
- des sorties « découverte » instructives et amusantes une fois par mois !?
- des moments pour préparer les sorties, pour débattre mais aussi découvrir, comprendre, argumenter et agir en fonction de l'actualité.

un jeudi par mois de 13 h 30 à 15 h 30 à la bibliothèque communale d'Assesse

☎ 083/ 65 63 49

*Cropètes signifie haricots en wallon et est le nom du groupe.



➤➤➤ MUR EN PIERRE SÈCHE DE CRUPET

C'est en 2018 que démarre ce projet. Soutenu dans le cadre du partenariat « Commune-Province », il bénéficie d'un subside et d'une étude sanitaire réalisée par l'architecte Patrick Bribosia à la demande du Service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur. Cette étude s'avère précieuse pour la suite des opérations dont s'emparent, en particulier, l'asbl A.P.P.E.L., que Marcel Dauwen préside, et le partenaire l'asbl Qualité-Village-Wallonie. Un dossier de restauration a donc été présenté à la commune et auprès du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) de l'Agence Wallonne du Patrimoine (en abrégé AWaP).

Après un long sommeil, le projet redémarre en novembre 2020 grâce à une réunion en visio (et oui, il a fallu s'adapter) qui permettra la signature d'une convention entre la commune et l'asbl A.P.P.E.L.

S'en suivent des démarches administratives : l'octroi d'un permis d'urbanisme, l'acquisition par la commune du mur en propriété privée et d'autres demandes... Parallèlement à celles-ci, le 1er juillet 2021, nous recevons l'arrêté Ministériel nous accordant la subvention « Petit Patrimoine » de 7500 € afin d'assurer la restauration de cet élément.

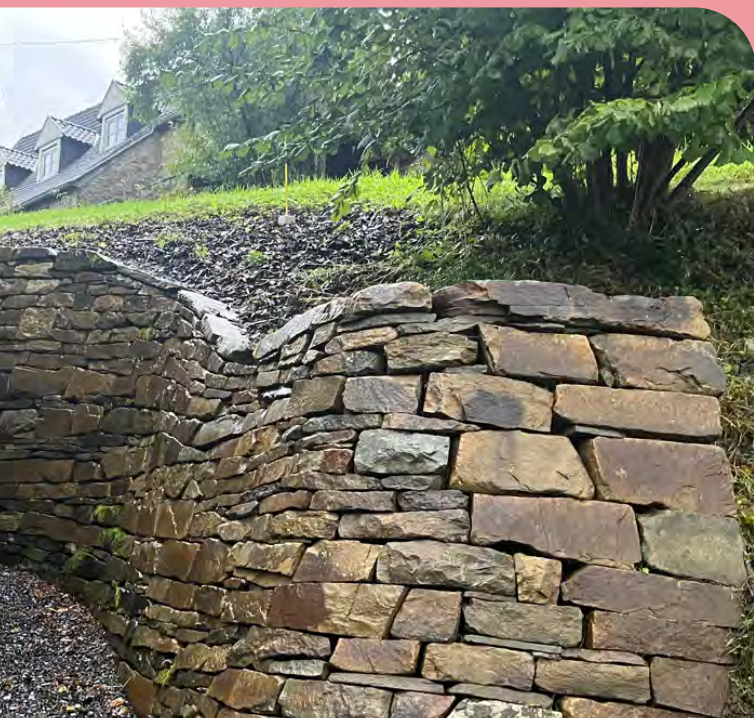
Dès septembre 2021, le chantier peut enfin être réalisé magistralement par l'artisan Jonathan Demeester de Terre & Pierre.

Ce dossier met également en avant le service travaux de la commune, lequel a contribué de manière importante au chantier, en réalisant plusieurs travaux dont le terrassement, l'évacuation des terres, l'embellissement du dessus du mur par quelques plantes qui fut la touche finale.

Il y a peu, avec la collaboration de l'office du tourisme notamment, un panneau explicatif est venu s'ajouter sur le site.

Enfin, il y a lieu de remercier Monsieur Pierard pour l'aimable et étroite collaboration, sans lui la restauration de ce petit patrimoine n'aurait pas vu le jour. Encore grand merci à lui et tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin.

- vous êtes propriétaire d'un PPPW (petit patrimoine sacré, ornementation en fer, cadran solaire, ...), vous pouvez recevoir une aide financière de l'AWaP - Agence wallonne du patrimoine mais aussi via des appels à projets de la Fondation Roi Baudouin ;
- savez-vous que vous pouvez consulter le recensement du PPPW de la commune d'Assesse : lampspw.wallonie.be/dgo4/petit-patrimoine-recensement/commune.



L'inauguration du mur en pierres sèches de Crupet a eu lieu en septembre 2023.



»»» RELAIS POUR LA VIE 2023 "UNE ÉQUIPE, 5 ÉCOLES"

En ce tout début d'année scolaire, les 5 écoles communales d'Assesse ont décidé une fois de plus de soutenir la fondation contre le Cancer.

Concrètement, elles ont formé une équipe de marcheurs /coureurs qui se sont relayés durant 24 heures sur un circuit de 300 mètres à l'Esplanade de la Citadelle de Namur durant le week-end du 9 et 10 septembre 2023. Cette course/marche a débuté à 15 h le samedi par un discours de Maxime Prévot pour se clôturer à 14h30 le dimanche par la cérémonie très émouvante des Battants (personnes ayant vaincu ou qui luttent toujours contre le cancer).

Des animations diverses pour petits et grands, des stands de différentes restaurations, des concerts, des spectacles, des bars et différentes cérémonies étaient installés ou ont animé cet évènement.

Cette année, en plus de courir, les écoles ont tenu leur propre stand dans lequel elles ont accueilli enfants, parents et ont proposé différents rafraîchissements ainsi qu'une petite restauration au profit intégral de la lutte contre le cancer.

Le Relais pour la Vie a été une véritable réussite, tant sur le plan de la collecte de fonds que sur celui de l'engagement de nos écoles.

Nous sommes extrêmement fiers des enfants des écoles qui ont fait preuve d'une incroyable générosité en remplissant une tirelire avec la somme de 321 euros. Leur contribution témoigne de leur sensibilité et de leur compréhension des enjeux liés à la lutte contre le cancer. De plus, le succès de notre stand a permis de récolter 650 euros supplémentaires. Cette somme, ajoutée à celle des enfants, permet de soutenir l'association contre le cancer.



L'Éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots mais par l'expérience de son environnement.

M. Montessori.



BUDGET PARTICIPATIF

Ce budget participatif s'inscrit dans le cadre du PCDR.

La commune d'Assesse a prévu un budget de 21.000€ afin de soutenir des projets citoyens.

Chacun des projets retenus disposent d'une enveloppe de 7.000€.

Ce processus est développé en 5 phases :

1. Candidature du projet ;
2. Analyse de recevabilité par un comité de sélection (CLDR) ;
3. Vote citoyen ;
4. Lauréat et liquidation du subside ;
5. Mise en œuvre.

Ces projets d'intérêt général sont donc soumis PAR et POUR les citoyens !

En fonction de l'aspect juridique du porteur de projet, la mise en œuvre se fera soit par lui-même, soit par la commune. Pour exemple, l'aménagement du cheminement piétons rue des Fermes a été porté par un groupement de citoyens. Le dossier a été élaboré en concertation avec la commune et la mise en œuvre réalisée par la commune. A contrario, la rénovation de la potale Saint-Joseph a été portée par l'asbl APPEL (Assesse Patrimoine Promenades Embellissement Loisirs). De ce fait, c'était l'asbl qui été à la manœuvre pour la constitution du dossier (accords, marché public, etc.) et la réalisation.

A ne pas oublier que l'essence même d'un budget participatif, c'est la co-construction et la collaboration à toutes les étapes.

➤➤➤ ÉDITION 2021

Première édition du budget participatif d'Assesse.

Les membres de la CLDR participant au comité de sélection et les citoyens ont voté pour 4 projets :

- rénovation de la potale Saint-Joseph - mise en œuvre par l'asbl APPEL ;
- aménagement d'un cheminement piéton rue des Fermes à Assesse - Groupement de citoyens;
- exposition photos permanente - Groupement de citoyens via Club photo d'Assesse ;
- garage à vélos à Courrière - Mise en œuvre par l'asbl APECC (Association parents école communale de Courrière).

Tous ces projets ont vu le jour à la fin de l'année 2022/ début 2023.

Aménagement rue des Fermes



Potale Saint-Joseph




Expo photos



ITINÉRAIRE DE LA BALADE PHOTOS AU CENTRE D'ASSESE



 Localisation des photos

ÉDITION 2023

Suite au succès de l'édition 2021, le collège communal s'est lancé dans une nouvelle édition 2023.

En octobre 2023, le conseil communal a pris acte des projets plébiscités par les votes des citoyens et le comité de sélection (CLDR) et a approuvé la désignation des lauréats, suivant les votes, pour financer les projets suivants :

- la création d'une balade de découverte de la nature à Sart-Bernard, pour un budget de 6.991€, la mise en œuvre sera opérée par l'asbl Covisart ;
- un abri vélo sécurisé, pour un vélo pas volé !, pour un budget de 7.000€, la mise en œuvre sera opérée par la commune en collaboration avec le groupement de citoyens - Gracq ;
- tirs groupés - portique multi-sports, pour un budget de 7.000€, la mise en œuvre sera opérée par l'asbl Crupet 85.

La mise en œuvre devrait avoir lieu en 2024.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

➤➤➤ CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DU CÔTÉ DE LA ZACC DE LA GENDARMERIE

Il s'agit plus précisément de la création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique (salle polyvalente, halle) à Assesse. Ce projet est inscrit dans le PCDR (projet PCDR 1.12).

La CLDR a proposé de faire activer cette fiche-projet afin de solliciter un financement à la Région.

De ce fait, en octobre 2023, la commune et la FRW (Fondation Rurale de Wallonie qui accompagne la commune pour l'ODR-PCDR) ont lancé une consultation citoyenne via sondages afin d'identifier les réels besoins et établir le cadrage et l'actualisation de la fiche-projet.

➤➤➤ ZACC - ZONE D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ DE LA GENDARMERIE À ASSESSE

Le 25 septembre 2018, le conseil communal d'Assesse a adopté le rapport urbanistique et environnemental (RUE, aujourd'hui nommé SOL) dit « ZACC de la Gendarmerie », accompagné de sa déclaration environnementale.

L'urbanisation de la ZACC s'inscrit dans l'objectif général du développement durable et devra contribuer notamment à répondre aux besoins d'Assesse en matière de logement tout en garantissant un espace de vie agréable et de qualité aux habitants actuels et futurs.

Le projet est de vendre à un promoteur un ensemble de terrains, privés et communaux, situés entre la maison communale et le chemin de fer, afin qu'il y construise un nouveau quartier répondant à des conditions imposées par la commune.

Les éléments indispensables de ce quartier seront notamment une place publique structurante, une halle ouverte, l'intégration de la mobilité douce, des appartements adaptables PMR au rez-de-chaussée, la présence de logements sociaux et dédiés aux jeunes, une mixité de fonctions (logements, professions libérales, petits commerces de proximité, ...).

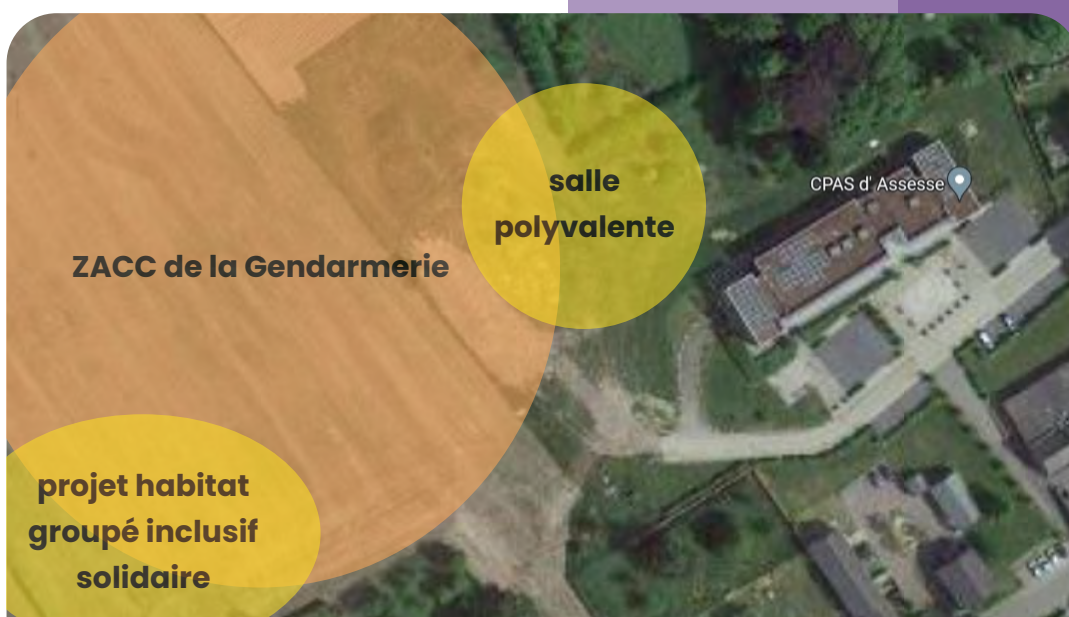
Des voiries seront également aménagées afin de desservir les immeubles construits (y compris stationnement, éclairage public, plantation des abords, ...)

Afin de mener à bien ce projet, une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été conclue avec le BEP en 2019.

Ce dernier a rédigé un cahier des charges qui a été approuvé par le conseil communal le 23 mars 2023 et publié sur la plateforme e-Procurement.

La prochaine étape, prévue avant la fin de cette année, consistera à analyser les offres reçues.

Le projet a donc connu des avancées importantes en 2023 et suit son cours vers la concrétisation.





AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FAGNE

Le Bureau Économique de la Province (BEP) est à la manœuvre pour ce projet. Il étudie la révision du Plan de Secteur. En d'autres termes, la zone de terres agricoles concernées doit devenir une zone d'activité économique pour permettre l'extension du zoning d'Assesse.

Ce projet étant repris dans le PCDR (projet PCDR 1.10 et 2.32), la CLDR suit de près ce dossier.

Réalisations de 2023

- Aménagement touristique du Cœur de Crupet
- Aire de convivialité à l'Esplanade des Citoyens à Assesse

CONVIVALITÉ



AIRES DE CONVIVALITÉ SUR L'ENTITÉ - ♥ DE VILLAGES

En premier lieu, à l'été 2022, la commune a saisi l'opportunité d'introduire une candidature pour l'appel à projets "cœur de village" édicté par la Région et proposé par le ministre des Pouvoirs locaux.

N'ayant pas été sélectionnés, nous nous retournons toujours vers la Région mais là en sollicitant l'enveloppe financière du Développement rural (afin de mieux comprendre ce mécanisme tarabiscoté, nous pouvons comparer avec la gestion de notre ménage : certains d'entre nous, pour gérer au mieux les finances familiales, ont plusieurs enveloppes et évitent de les mélanger).

Ce projet consiste en plusieurs projets de convivialité. La majorité d'entre eux sont inscrits dans le PCDR ce qui démontre ainsi l'intérêt de tels aménagements. L'objectif étant de combler le manque d'espaces conviviaux à certains endroits de la commune et de les diversifier afin que chaque citoyen puisse s'y retrouver.

A cet effet, une consultation citoyenne via une exposition a eu lieu en 2023 afin de récolter vos avis. Cela a permis d'améliorer la fiche projet et également de la faire "coller" au cadre et à la procédure du subside.

Le conseil communal a sollicité une demande de subventionnement, qui a été introduite auprès de la Région en septembre 2023. Si celle-ci se veut favorable, d'autres consultations devraient voir le jour ainsi que le projet. Dans le cas contraire, cela peut remettre en question l'existence de ce projet.

Ci-dessous, voici la localisation des espaces conviviaux :

- espace intergénérationnel de détente & fitness au terrain de football à Sart-Bernard ;
- espace polyvalent à la place du Bâti et aire de recueillement et jardin de curé à l'église Sainte-Lucie à Maillen ;
- rafraichissement de l'espace biodiversité à la rue du Bois d'Ausse à Sart-Bernard ;
- révision de l'espace partagé au niveau de la place Communale à Assesse ;
- espace détente au Hameau à Assesse ;
- espace de rencontre à la rue Trieu d'Avillon à Courrière.





Dans le cadre de la Politique Locale en faveur de l'Énergie Durable et du Climat - POLLEC - soutenue par la Région et initiée par l'Union Européenne, toutes les collectivités ont eu, dès 2008, la possibilité d'adhérer à la Convention des Maires afin de lutter contre les dérèglements climatiques et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

Avec le soutien de cette convention, les communes sont en mesure de renforcer leurs équipes par des agents chargés de travailler sur le plan d'actions énergie-climat (Ah ! encore un plan... mais c'est très probablement le plus important pour notre avenir !) au sein des divers services, avec une attention portée sur la participation citoyenne et l'inclusion sociale.



Ce plan d'actions vise à :

- **atteindre et dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO2 (-40% à l'horizon 2030), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique au sein de tous les secteurs (logement, mobilité, alimentation, etc.) ;**
- **développer des énergies renouvelables sur le territoire ;**
- **réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation pour préparer nos territoires aux risques (inondations, sécheresses, tempêtes, etc.).**



PANNEAUX SOLAIRES À L'ADMINISTRATION

Certains projets peuvent, à terme, produire plus d'énergie qu'ils ne nous en coûtent. C'est le cas de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'administration.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 20MWh par an qui ont été produits par le soleil et captés par l'administration, évitant ainsi l'émission annuelle de 16 tonnes de CO2*. Chaque année, c'est donc l'équivalent des émissions moyennes d'un citoyen belge qui sont évitées grâce à ces panneaux.

En octobre 2023, l'équipe Climat de l'administration (services POLLEC, environnement, PCDR, mobilité & écopasseur) a proposé aux citoyens une animation autour de la fresque du Climat.

Parce que les enjeux sont tellement importants et difficiles à cerner ; parce que ça peut aller dans tous les sens, nous rendant immobiles face à l'ampleur ou encore ne sachant pas par où commencer ! La fresque est justement l'outil clé pour mieux comprendre et mieux agir tous ensemble.

Elle permet par une animation pédagogique, collaborative et ludique de comprendre les constats et grandes lignes du rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) sans devoir passer par la lecture de milliers de pages).

Cette fresque se déroule en 4 phases :

- 1.Élaboration de la fresque en groupe avec le positionnement des 42 cartes basées sur les rapports du GIEC permettant de révéler les causes et effets ;
- 2.Appropriation de cette fresque: explication, fléchage des liens, décoration, ... Cette étape facultative permet de passer par le côté visuel et permet de s'imprégner ;
- 3.Débrief axé sur les émotions et les enjeux ;
- 4.Rapide tour de solutions. Juste pour donner une mise en bouche... car la fresque pose un constat et appelle à d'autres concertations qui seront plus focalisées sur l'action.



**Nous remercions vivement les citoyens qui ont participé.
Et nous sommes du même avis qu'eux, il faut aller plus loin !**

**C'est pourquoi, nous continuerons l'aventure ensemble avec le défi climat.
Venez donc construire la suite avec nous.**

**Un world café vous sera proposé début janvier 2024,
en collaboration avec le Réseau Transition.**

**Pour plus d'info, pour inscription ou pour d'autres idées
(n'hésitez pas, l'équipe est ouverte et disponible) :
deficlimat@assesse.be**

Petit tour d'horizon des solutions reprises dans le PCDR:

Projet n°4 : Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et privés.

Projet n°33 : Positionnement de la commune d'Assesse comme commune exemplaire dans une série de domaines en lien avec le développement durable, notamment via une plate-forme interservices.

Projet n°41 : Etude sur le potentiel de la commune en termes d'énergie renouvelable (biométhanisation, hydro-électricité, bois-énergie,...).

>>> VICIGAL - LIAISON DOUCE AU CŒUR DU CONDROZ

Ce projet est coordonné par le GAL Tiges & Chavées. Ce cheminement cyclo-piéton, de loisir et touristique, relie le RAVeL de la Meuse à Yvoir jusqu'à celui de la Meuse à Huy sur 42 kms.

5 communes sont donc concernées. L'idée première est d'exploiter, dans la mesure du possible, l'ancien tracé du tram vicinal. La mise en œuvre devrait se faire dans le courant de l'année 2023/2024.

Pour plus d'info: <https://www.tiges-chavees.be/projet-vicigal/>

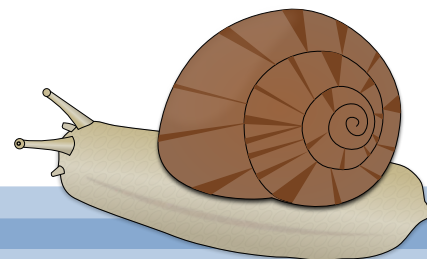
>>> CRÉATION DE VOIES LENTES PHASE 1 - PROJET PCDR 1.1

Les objectifs sont de relier les villages entre eux et de créer un accès pour les usagers faibles vers la gare SNCB de Courrière.

L'étude de 2 liaisons est en cours de finalisation :

- Sorinne-la-Longue > Courrière gare > Sart-Bernard ;
- Maillen > gare de Courrière.

Le chantier devrait débuter en 2024.

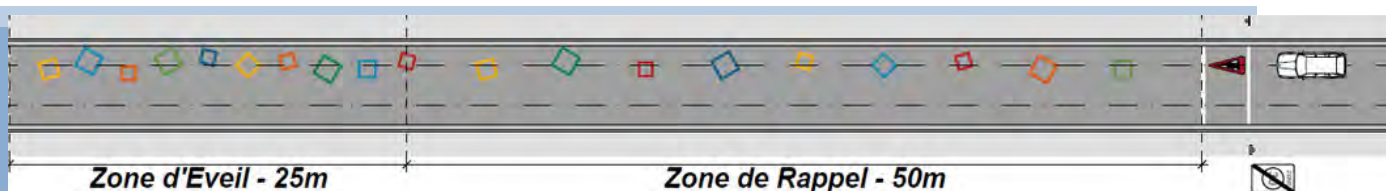


>>> SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES

Un autre projet qui aboutira en 2024, et qui est financé en partie par la Région est le marquage spécifique de la zone 30 Abords d'école. Il s'agit d'un marquage pour montrer à l'automobiliste qu'il est dans une zone où il est capital de modérer sa vitesse et de redoubler de prudence par rapport aux usagers vulnérables.

Des carrés de différentes tailles et couleurs seront placés sur la route de part et d'autre des écoles de l'entité. **Sachez que plus ces carrés sont nombreux et rapprochés, plus l'automobiliste doit être attentif car cela indique qu'il entre dans une zone de danger appelée "zone d'éveil".**

La commande a été envoyée à l'entrepreneur dans le courant du dernier trimestre 2023.



Si vous pensez que vous êtes trop petit pour changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique dans votre chambre et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir.

Dalai Lama



PCS - PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Ce plan est conjoint avec celui de Ohey. Le PCS a deux objectifs : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous.

Pour plus d'info : www.facebook.com/PCSAssesseOhey/



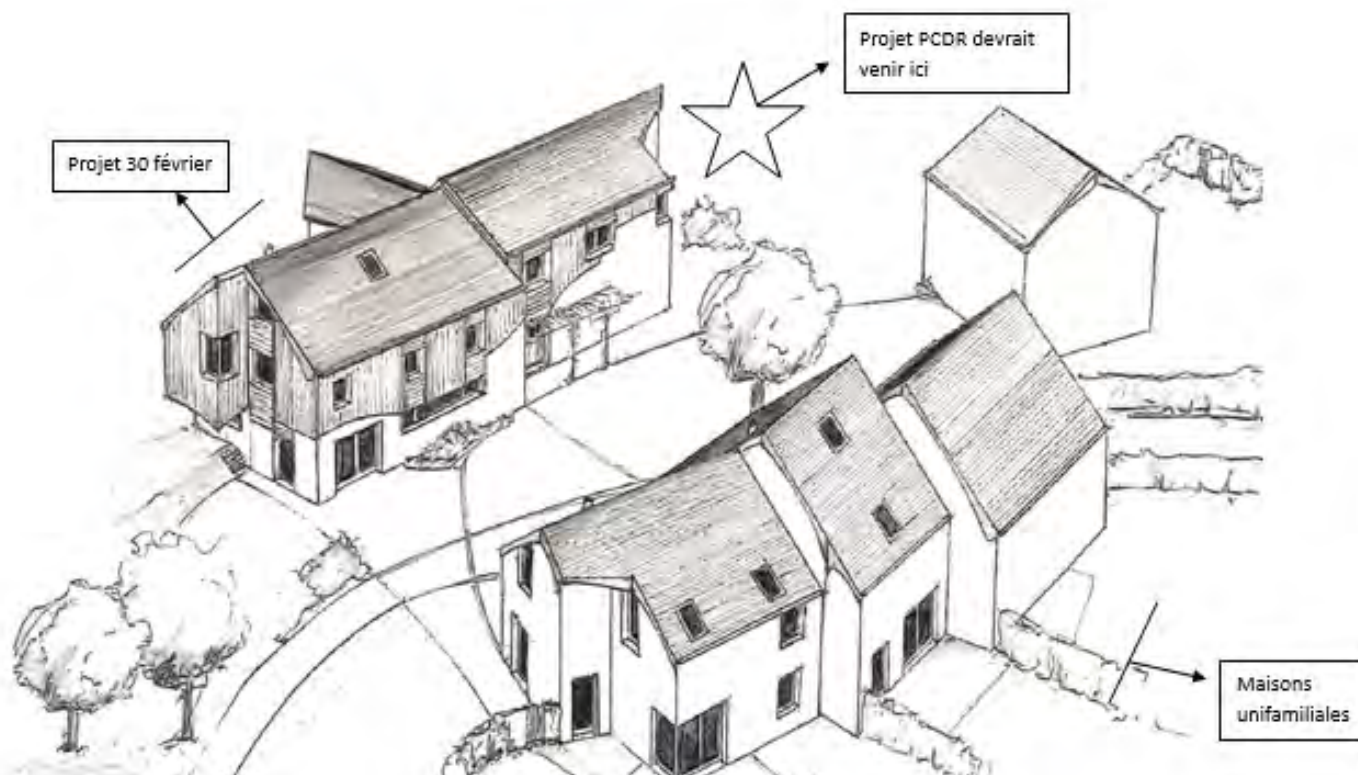
MISE EN OEUVRE D'UN ECO-QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNEL

Les objectifs initiaux de ce projet PCDR (1.3) étaient, entre autres, de créer une solution permettant le maintien des aînés sur le territoire d'Assesse et de garantir des loyers abordables pour des familles ayant des revenus modestes.

Suite à l'interpellation citoyenne de l'asbl 30 février à une séance du conseil en 2018, ce projet a évolué vers un **habitat groupé inclusif solidaire**. L'intention est, en plus de respecter les objectifs initiaux, de promouvoir au mieux la mixité, la bienveillance réciproque et de permettre à chacun de trouver sa place dans la société. Une collaboration est donc née entre la commune et l'asbl 30 février afin que ce quartier voie le jour. Ce quartier situé à l'entrée sud-ouest de la ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté de la Gendarmerie) devrait comporter :

- 1 colocation de 5 jeunes adultes en situation de handicap mental ;
- 1 habitat intergénérationnel de 6 logements ;
- quelques maisons unifamiliales.

croquis réalisé par H. Sauvage





➤➤➤ AMÉNAGEMENT DU SITE NATUREL DE L'ANCIENNE CARRIÈRE DE SORINNE-LA-LONGUE

Objectifs : préserver, renforcer et sensibiliser sur la biodiversité et le patrimoine des carrières condruziennes.

Ce projet PCDR a été phasé en fonction de la nature des travaux, des objectifs à réaliser et des sources de financement:

1. Le curage et le nettoyage du site. A cet effet, des bénévoles œuvrent régulièrement ;
2. La protection à l'entrée de l'ancienne galerie de transit a été réalisée afin de protéger, voire de renforcer et diversifier les espèces de chauves-souris. A cet effet, nous avons bénéficié des Fonds européens agricoles pour le développement rural (FEADER) ;
3. Un parcours didactique doit encore être réalisé.

➤➤➤ AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE ÉDUCATIVE DE BAIVE À MAILLEN

Cet « écolieu » tisseur de liens entre les villageois et leur environnement naturel proche fait l'objet d'une attention particulière, notamment : plantations de haies, réaménagement des mares, entretien de la zone, pose d'un panneau didactique et bientôt installation d'une nouvelle passerelle.

Comme il est intéressant d'observer la végétation foisonnante qui borde une rivière avec des plantes de toutes sortes, des buissons abritant le chant des oiseaux, une grande variété d'insectes voltigeant de-ci de-là, et des vers rampant sur la terre humide et de se dire que toutes ces formes de vie si parfaitement élaborées, si différentes, mais dépendant les unes des autres de façon complexe, sont le résultat de lois qui agissent autour de nous.

C. Darwin, *La rivière*



L'appel à projets "BiodiverCité" a été lancé par le Gouvernement wallon en avril 2021 pour regrouper les PCDN, la semaine de l'arbre et le plan maya.

Son but est de promouvoir et défendre la biodiversité dans les communes via des actions de terrain.

Tous les projets repris ci-dessous ont été réfléchis et élaborés lors des réunions du Groupe de Travail (GT) Nature de la commune. Ce groupe se réunit régulièrement afin de faire le point sur les projets en cours, élaborer de nouveaux projets et aborder des sujets en lien avec la nature dont les membres souhaitent discuter. A l'instar des projets PCDR, ce GT est suivi par la FRW qui y apporte un appui administratif et technique.

L'édition 2021 de cette subvention a permis à la commune d'Assesse de mettre en œuvre les projets suivants :

- distribution d'arbres en novembre 2022 ;
- placement d'un panneau de sensibilisation à la carrière de Sorinne-la-Longue ;
- achat de matériel pour la protection des batraciens ;
- plantation de haies sur le site de la Pichelotte à Sart-Bernard ainsi que sur la parcelle derrière le cimetière d'Assesse.

Pour l'édition 2022, la subvention a été obtenue et la réalisation des fiches projets suivantes est en cours :

- distribution d'arbres en novembre 2023 avec des animations proposées par la cellule Giser et Natagora ;
- remplacement de la passerelle de la zone humide de Baive par le groupe Chemins et Sentiers ;
- création d'un îlot biodiversité au sein du cimetière de Sorinne-la-Longue ;
- installation de nichoirs dans le clocher des églises d'Assesse, Maillen et Sorinne-la-Longue ;
- création de 2 mares sur le site de la Pichelotte à Sart-Bernard ;
- formation du personnel communal en matière de biodiversité.

Pour l'édition 2023, la demande de subvention est en cours d'analyse à la Région wallonne. Les fiches projets suivantes ont été présentées :

- distribution d'arbres en novembre 2024 ;
- végétalisation du cimetière de Trieu 1 (Courrière) ;
- formation du personnel communal en matière de biodiversité ;
- protection des batraciens : achat de panneaux routiers de sensibilisation ;
- éco-pâturage : achat de clôtures amovibles ;
- achat de nichoirs à martinets et bergeronnettes ;
- plantation de 4 futurs arbres remarquables.



>>> AU CIMETIÈRE AUSSI, JE TRIE MES DÉCHETS

Un projet pilote d'optimisation de la gestion des déchets dans les cimetières

Les cimetières sont devenus un lieu de production de PMC (emballages en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) où le tri doit pouvoir être proposé et appliqué par les citoyens.

Le tri au cimetière

Emballages PMC	Déchets organiques	Déchets résiduels
<p style="color: red; font-weight: bold;">Ne pas remplir les pots !</p>		<p style="font-size: small;">Fleurs artificielles</p>

C'est pourquoi, en juillet 2023, le BEP Environnement a proposé aux communes intéressées d'acquérir du matériel : des conteneurs/sacs pour les fractions PMC, déchets résiduels et organiques, des autocollants à y apposer avec les déchets spécifiques des cimetières ainsi que des panneaux sur le tri.

Le collège communal a donc manifesté son intérêt pour ce projet d'amélioration de tri dans ses cimetières. Un seul cimetière pouvant être sélectionné, son choix s'est porté sur celui d'Assesse.

En adhérant à cette expérience pilote, le collège s'est engagé à installer les outils de tri (conteneurs et panneaux) pour mi-octobre et mettre les déchets collectés à la collecte.

Désormais, le cimetière d'Assesse dispose d'une unité de tri des déchets composé de : un conteneur bleu pour les déchets PMC, un conteneur vert pour les déchets organiques et un conteneur noir pour les déchets résiduels.

Nous encourageons chaque citoyen à soutenir ce projet en participant activement au tri des déchets et en partageant l'importance de cette initiative autour d'eux.

ENSEMBLE, NOUS CONSTRUISONS NOTRE COMMUNE POUR QU'ELLE SOIT PLUS AGRÉABLE À VIVRE.

Merci aux forces vives : élus, services administratifs, associations, acteurs gravitant autour de la commune et vous, citoyen !

& ...



nélis & fils
BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37



« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dorez,
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@dela.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire
Laloux - Chaudoir**

POUR VOS ÉVÉNEMENTS



Mardi :
Faulx-les-Tombes
(face à l'église)

Mercredi :
Sart Bernard (foot)

Jeudi :
Sorinne-la-Longue
(foyer sorinnois)

Vendredi :
Assesse (foot)

De 18h00 à 20h30

LE JOUR DES FRITES

0487 284 633

Le jour des frites 



HARPÉOSONS
Natacha ADAM
0478/96.10.15
dauriba@hotmail.com
<https://sites.google.com/view/harpeosons/menu>

DURNAL 

Musique thérapeutique jouée à la harpe - Soins en sonothérapie
Voyages sonores - Relaxations (harpe et bols tibétains/cristal)
Concerts méditatifs - Massages pieds aux bols kansu
Chants de la terre - Magnétisme - Cours de harpe et de chant



FREDERIC HUET

Bois de chauffage
Terrassement
Aménagement
Parcs et jardins
Pavage

Rue Bableuse 1a
5340 Gesves

0473 35 23 95
fredhuet@hotmail.com



Ô Bon Boucher!
SINCE 2022

*Votre boucherie charcuterie traiteur
située sur le site de la boulangerie Pierson à Courrière*

HORAIRE : LUNDI 8H30 - 18H ■ MARDI FERMÉ
MERCREDI 8H30 - 18H ■ JEUDI 8H30 - 18H ■ VENDREDI 8H30 - 18H
SAMEDI 8H30 - 18H ■ DIMANCHE 9H - 12H30

HORAIRES "SPÉCIALES FÊTES DE FIN D'ANNÉE" :
SAMEDI 23 DÉCEMBRE FERMÉ À 16H
OUVERT LES DIMANCHES 24 & 31 DÉCEMBRE DE 9H À 13H
FERMÉ LES 25 ET 26 DÉCEMBRE ET DU 1^{ER} AU 4 JANVIER 2024 INCLUS

*Venez consulter
nos suggestions pour vos fêtes
en magasin*

*Vous pouvez également commander
vos plateaux garnis, vos charcuteries de fêtes
ainsi que vos gibiers et autres*



*Toute l'équipe d'Ô Bon Boucher
vous souhaite de délicieuses et gourmandes fêtes
ainsi qu'une très bonne année 2024 !*

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE ARTISANALES
PLATS TRAITEUR - FROMAGES**

**Chaussée de Luxembourg, 7e
5336 COURRIÈRE - 0471 722 801**

 **Ô Bon Boucher**



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME
PRIVÉS ET INDUSTRIEL
MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES
Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN



lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883



COFINAM

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'I.T.A.A.

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE
info@cofinam.be



Quel mazout respecte l'environnement ?

Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- Réduction des émissions de CO₂
- Réduction de votre consommation jusqu'à 7%
- Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

Par rapport à l'utilisation d'un mazout ordinaire.

TOTAL Mazout Ultra

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be



VIDANGE BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75
081/74.25.88
info@vidangebotton.be
Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen
www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be